

Monsieur Cyprien PIROUD  
Directeur du collège Gabriel PAITA

A

Mesdames, Messieurs, parents d'élèves de CM2

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir d'accueillir votre enfant au collège Gabriel PAITA en classe de sixième à la rentrée 2021 et vous prie de prendre connaissance des dispositions générales ci-dessous.

**L'inscription ne sera définitive qu'après le retour du dossier d'inscription ci-joint dûment complété, accompagné des pièces demandées (voir dans le dossier - le secrétariat ne fait pas de photocopie) et du paiement de la tenue réglementaire.**

Le port de la tenue réglementaire est obligatoire pour tous les élèves du collège. Son prix est fixé à **10.000 Frs par élève (formulaire ci-joint à rendre avec le dossier d'inscription)**, le paiement se fera soit en espèces soit en chèque à l'ordre du *FSE collège Païta Nord*. Ce trousseau comprend : 2 tee-shirts d'EPS, 5 polos et 1 veste polaire au logo de l'établissement. **Passée la date des inscriptions, vous serez dans l'obligation de vous rendre directement chez Sérítex à Ducos** pour l'achat de la tenue de votre enfant.

Pour le bas : jupe (filles) / short à hauteur du genou ou pantalon. Pas de claquettes.

Le prix de la demi-pension s'élève à **14.520 Frs par trimestre** pour les élèves non boursiers. Cette somme est à régler soit en espèces, soit par chèque libellé à l'ordre de « monsieur l'agent comptable du collège Gabriel Païta » avant le vendredi 19 février 2021 auprès du service Intendance du collège. Le service est ouvert à partir du mardi 09 février 2021 de 7h30 à 11h30 et de 13h00 à 15h30.

Les élèves boursiers devront présenter l'attestation de bourse délivrée par la Province Sud.

Les élèves qui déjeunent au restaurant scolaire ont la qualité de demi-pensionnaire. Une carte magnétique leur sera remise gratuitement. Si en cours d'année, cette carte est abîmée ou perdue, le prix de rachat est fixé à **1.000 Frs**.

**Rappel concernant les allergies ou intolérances alimentaires :**

L'élève concerné peut être autorisé à consommer un panier repas fourni par les parents selon les modalités définies dans le projet d'accueil individualisé (PAI). La famille assume la pleine et entière responsabilité de la fourniture du repas (composants, couverts, conditionnements et contenants nécessaires au transport et au stockage de l'ensemble).

Les livres du CDI, les séries de français ou autre non rendus, détériorés ou perdus devront être payés par la famille au prix de rachat du livre neuf.

L'achat des fournitures scolaires (liste jointe) est à la charge des familles.

**Rentrée des élèves de 6<sup>e</sup> : Lundi 15 février 2021 à 07h10**, votre enfant devra se présenter avec son cartable, sa trousse et un cahier. Il déjeunera au collège et sera libéré après le repas à partir de 12h05.

**Les cours débuteront normalement et selon l'emploi du temps le mardi 16 février 2021, et la demi-pension sera effective le même jour.**

Je vous prie de recevoir, mesdames, messieurs, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le directeur,  
Cyprien PIROUD

*P.J. : 1 dossier d'inscription*

**Merci de respecter les dates et les horaires de dépôt du dossier d'inscription :**

- **mercredi 09 décembre 2020 de 08h à 11h**
  - **jeudi 10 décembre 2020**
  - **vendredi 11 décembre 2020**
- } de 8h à 11h et de 12h à 15h**

**au secrétariat du collège par l'un des parents.**

**Après ces dates, votre enfant sera sur liste d'attente et son dossier ne sera traité qu'à la rentrée 2021**